A l'instigation de Blocher, le Conseil fédéral se couche devant les autorités américaines : l'ancien ministre de la justice faisait peu de cas de l'indépendance et de la neutralité lorsqu'il s'agissait d'obéir à Washington

Autor(en): **Delley, Jean-Daniel**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (2008)**

Heft 1780

PDF erstellt am: **23.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1012485

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Une initiative à condamner sur titre

La souveraineté du peuple sans limite est un concept étranger à nos institutions

André Gavillet (18 mai 2008)

Le mérite, le seul mérite, de l'initiative *«Souveraineté du peuple sans propagande gouvernementale»* est de pouvoir être jugée, rejetée, sur son seul intitulé. L'antithèse de l'énoncé oppose le pur et l'impur, le peuple dans l'exercice de la démocratie directe perturbé par l'argumentation des autorités que pourtant il s'est donné lui-même indirectement.

La souveraineté, Jean-François Aubert, dans son traité de droit constitutionnel suisse, la qualifiait de *«vocable d'un âge révolu»*. Il ajoutait: *«Elle sent terriblement son dix-neuvième siècle, et n'est plus guère appropriée à notre époque». «Le véritable sens du mot, si on désire l'utiliser, c'est la qualité de ce qui n'a pas de supérieur, de ce qui est suprême. Un Etat est souverain lorsqu'à l'extérieur il ne dépend d'aucune puissance terrestre, et qu'à l'intérieur il dispose seul de la totalité du pouvoir»*. Or, la souveraineté du peuple n'est en Suisse pas absolue. Quand elle s'exerce sous forme d'initiative, elle s'inscrit dans un ordre constitutionnel. L'Assemblée fédérale peut la déclarer totalement ou partiellement nulle si elle ne respecte pas l'unité de la matière ou les règles impératives du droit international (article 139 de la Constitution). Si elle est validée, elle sera soumise à la double majorité du peuple et des cantons. Il est arrivé que les cantons rejettent ce que le peuple avait approuvé. La souveraineté du peuple telle que l'entend l'UDC, c'est-à-dire dans un sens absolu, *über alles*, est un concept dangereux contraire à notre équilibre des pouvoirs.

Plus concrètement, il est trompeur de laisser entendre que l'opinion des citoyens, si elle n'est pas parasitée par la *«propagande gouvernementale»*, va se former en toute pureté. Car la campagne précédant la votation dépendra des moyens financiers mis à disposition, et tout particulièrement de la contribution d'Economiesuisse. On sait aussi par expérience que les caisses de l'UDC sont bien garnies. Vouloir éliminer l'intervention du Conseil fédéral, c'est vouloir écarter un contrepoids à la toute-puissance de la publicité politique, c'est disqualifier une autorité responsable, qui s'engage nommément, à visage découvert, pour mieux laisser le champ libre à des publicitaires recherchant la provocation plutôt que l'information. Et l'on serait en droit de souhaiter un contre-projet à l'initiative de l'UDC qui serait intitulé *«Libre exercice des droits populaires sans financement par des commanditaires occultes»*.

A l'instigation de Blocher, le Conseil fédéral se couche devant les autorités américaines

L'ancien ministre de la justice faisait peu de cas de l'indépendance et de la neutralité lorsqu'il s'agissait d'obéir à Washington

Jean-Daniel Delley (18 mai 2008)

Les journaux, probablement alimentés par des fonctionnaires scandalisés par la décision du Conseil fédéral, ont largement exposé l'historique de cette affaire, en fait un véritable scandale politique.

En bref, le Conseil fédéral aurait ordonné au Ministère public et aux services de renseignements de détruire toutes les pièces ayant trait au rôle de CIA, pièces réunies

dans le cadre d'une enquête pénale contre trois ressortissants helvétiques soupçonnés de commerce illégal de matériel nucléaire en faveur de la Lybie. La décision du gouvernement aurait été prise à la demande des autorités américaines et à l'initiative de Christoph Blocher, lors d'une séance secrète de l'exécutif qui n'a donné lieu à aucun procès-verbal.

On savait déjà à quel point la séparation des pouvoirs importait peu au tribun zurichois lorsque il trouvait la justice en travers de sa route. La délégation des commissions de gestion du parlement en charge de la surveillance des activités de la Confédération en matière de protection de l'Etat et de renseignements enquête sur ce dossier. Si elle confirme ces faits, on saura quelle valeur accorde l'ex-ministre de la justice à «*la sécurité extérieure, l'indépendance et la neutralité de la Suisse*», que la Constitution charge le Conseil fédéral de préserver. Des slogans juste bons à exciter des citoyens inquiets de l'évolution de la planète et à galvaniser les auditoires de l'UDC! Dans ces conditions, la prétention de ce parti et de son *lider maximo* de soumettre au vote les naturalisations au nom de la souveraineté populaire sonne creux.

Météo économique: avis de brouillard

Quand les indicateurs donnent des signaux discordants, les Suisses prennent, dans le doute, l'option pessimiste. Ils ont peut-être raison

Yvette Jaggi (19 mai 2008)

Vivant dans un pays réputé riche, les Suisses ont le naturel inquiet des privilégiés. Ils repèrent des risques de pénurie sectorielle, voire de crise générale là où, dans leur grande majorité, les consommateurs et salariés du reste du monde trouveraient la situation économique plutôt bonne, en tout cas rassurante. L'incorrigible anxiété helvétique a pourtant un avantage: elle fonctionne comme le signal avancé d'un possible retournement conjoncturel – vers le bas s'entend. Or cette éventualité n'est désormais plus exclue.

En effet, les derniers indicateurs publiés s'avèrent assez contradictoires pour que l'on puisse en faire des lectures divergentes. Certes le marché du travail est fortement demandeur, le taux de chômage en déclin régulier, la balance commerciale nettement positive. Mais il y a aussi la crise financière consécutive aux crédits *subprime* américains, dont les répercussions ne cessent de s'amplifier, et surtout la crise alimentaire, dont les effets se font sentir au supermarché, pour ne rien dire de la flambée des prix des produits énergétiques, pétrole en tête. En mars 2008, l'inflation importée influait déjà sur les ventes au détail, qui ont diminué en termes réels par rapport au mois correspondant de l'an dernier. Mais si l'on tient compte du nombre effectif de jours de vente, les chiffres d'affaires de mars 2008 ont progressé de 9,7%, grâce aux hasards du calendrier, caractérisé cette année par de précoces fêtes de Pâques.

Toutes ces informations non concordantes à première vue ont de quoi rendre prudents les spécialistes de la prévision conjoncturelle. De quoi aussi exercer un effet fortement anxiogène sur tout esprit enclin au pessimisme. C'est ainsi que les résultats d'avril 2008 de l'enquête trimestrielle faite par le SECO auprès de 1'100 ménages font apparaître une brusque et forte dégradation du climat de consommation. Après deux ans passés à un niveau fortement positif, l'indice global retombe à zéro, tiré en bas par l'appréciation négative faite par les ménages de l'évolution récente de la situation économique et influencé par leurs craintes quant à la conjoncture des mois à venir. Malgré la détérioration perçue en avril, les consommateurs n'ont encore revu ni leur budget ni leurs intentions d'achats pour les prochains temps. En revanche, l'enquête de l'été